

## Fondation « Ateliers d'artiste »

château, Bourg-de-Crousaz 14, CH-1071 Chexbres

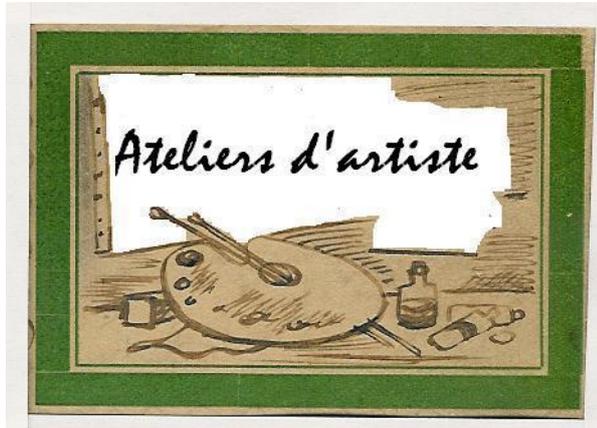
administration :

Rosemont 1 ; CH-1820 Territet

Tél. +41 (0)79/210 24 44

email [jean.menhonnex@bluewin.ch](mailto:jean.menhonnex@bluewin.ch)

CCP 12-743-5 (« Fondation Ateliers d'artiste »)



No 9 – janvier 2013

## Activités de la Fondation « Ateliers d'artiste »

Pour sa neuvième année d'existence, notre Fondation poursuit ses missions, en conformité avec ses statuts.

*La Fondation a pour mission, pour chaque artiste romand ou ayant un lien avec la Suisse romande, d'encourager la conservation et l'entretien d'un ensemble d'œuvres représentatives du parcours et de l'apport de l'artiste, complété par des objets personnels et des témoignages, visuels et sonores en particulier. La Fondation s'efforcera de plus de faire connaître les artistes dont elle détient des fonds. Elle s'intéresse tout particulièrement à la sauvegarde des fonds d'ateliers d'artiste n'ayant pas de descendant.*

La Fondation gère les 15 fonds d'ateliers qui lui ont été confiés à ce jour, regroupant plus de 7'000 œuvres, entreposées principalement dans un local provisoire mis à sa disposition **jusqu'au 30 juin 2013** par la Commune de Montreux.

Parmi les faits remarquables de l'exercice 2012, mentionnons les donations suivantes :

- ✓ En février 2012, don par Mme Lise Antoinette Kruger-Soguel d'un ensemble de tableaux et d'un fonds documentaire sur l'œuvre de sa mère Edith Soguel (1896-1986) et sur son oeuvre.

- ✓ La donation en mai 2012, par M. et Mme Eric et Denise Tappy, de la seconde partie du fonds **Jean Apothéloz** (1900 – 1965), comprenant une quinzaine de toiles, ainsi qu'un fonds documentaire.

- ✓ En juillet 2012, les deux beaux-frères du peintre et médailleur **Roger Huguenin** (1906-1990) ont offert à la fondation un important ensemble, comprenant une trentaine de peintures à l'huile, quelque six cartables d'eaux fortes, de dessins et d'études, ainsi qu'une centaine de plaques de cuivre gravées. Cet ensemble est complémentaire au fonds d'atelier que la veuve de l'artiste a offert il y a vingt ans au MAHN (Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel).

- ✓ Ayant décidé de quitter sa villa-atelier afin de rejoindre la résidence de son épouse Maria, **Francis Andruet** a remis à la fondation l'ensemble de son fonds d'atelier en novembre 2012. Maria Andruet est décédée en décembre 2012. *Nous réitérons à Francis Andruet notre cordial soutien durant ces périodes de séparation et de deuil.*

- ✓ En décembre 2012, les deux nièces et héritières de Madame Rose Stebler-Vonlanthen ont décidé, conformément aux idées de leur tante, d'offrir à la fondation le fonds d'atelier de **Marcel Stebler** (1906-1966). Ce fonds comporte une septantaine de tableaux, une vingtaine de dessins, 3 mosaïques, ainsi qu'un ensemble de documents liés aux quelque vingt expositions organisées par l'artiste, puis par sa famille.

*La carte de vœux éditée en ce début d'année présente un tableau de Marcel Stebler : « Genève – l'île Rousseau » réalisé en 1947.*

Le site internet est en cours d'élaboration par un « webmaster » bénévole. **Dans l'attente de l'ouverture de ce site internet de la Fondation, que nous espérons vous présenter prochainement ([www.ateliersdartiste.org](http://www.ateliersdartiste.org)), vous trouverez ci-dessous quelques rappels relatifs à la Fondation :**

- *La fondation « Ateliers d'artiste » est sans but lucratif ; elle est exonérée d'impôts par l'Etat de Vaud (lettre du 17.11.2003, confirmée en décembre 2006). Les dons supérieurs à CHF 100.- sont déductibles des impôts des donateurs.*

- *La fondation « Ateliers d'Artiste » a reçu en 2004 le « PRIX d'ENCOURAGEMENT » de la Fondation pour le Patrimoine Culturel.*

- Créée par acte authentique le 17 juin 2004 et sous la surveillance de l'Etat de Vaud, la Fondation « Ateliers d'artiste » est dirigée par son fondateur M. **Jean Menthonnex**, conservateur, avec l'aide des membres du conseil de fondation. Actuellement, le conseil est composé, en plus du fondateur, de M. **Philippe Kaenel**, historien de l'art, professeur à l'Université de Lausanne, auteur de nombreux ouvrages et articles spécialisés et de Mme **Catherine Bourret**, petite-fille d'Albert Diserens et petite-nièce de Violette Diserens. M. **Nicolas Cruchet**, magistrat, a dû quitter le conseil durant l'année 2012 en raison de ses lourdes charges professionnelles ; nous sommes reconnaissants à M. Cruchet de ses apports et appréciations particulièrement qu'il ait accepté de poursuivre son aide de manière ponctuelle.
- Deux nouveaux membres ont intégré le conseil de fondation au cours de ces derniers mois afin de faire bénéficier la fondation de leurs compétences spécialisées. Il s'agit de Madame **Françoise Bruttin**, documentaliste, nièce du sculpteur Georges Schneider (1919-2010 ; [www.georges-schneider.ch](http://www.georges-schneider.ch)) et de Madame **Catherine Piguet**, Dr en sciences de l'éducation.

### Quelques autres découvertes que notre futur site Internet vous présentera :

- le fonds **Jean-Pierre Schüpbach** (1906-1992) ; donation de Mme Elisabeth Schüpbach (1913-2011), veuve de l'artiste, et M. Etienne Schüpbach (1935-2009), fils de l'artiste (1400 peintures à l'huile et aquarelles).
- le fonds **Marie-Louise Carrard-Kohler** (1901-1981) ; donation M. et Mme J. Piljar (une centaine de peintures à l'huile, 400 gravures et plus de 230 cuivres gravés).
- un ensemble de 43 portraits (huiles & dessins), dont 13 autoportraits, de **Charles François Vuillermet** (1849 – 1918), don d'un collectionneur lausannois.
- 130 peintures d'**Urs (Frédéric Studer)** (1926 – 2005), les œuvres sur papier ayant été remises au Cabinet cantonal des estampes (Musée Jenisch).
- un ensemble de tableau de **Richard Hartmann** (1901-2000) et de **Nanette Ammann Hartmann** (1917-2005), avec le legs en 2008 de 21 tableaux par une collectionneuse de Pully.
- le fonds **Francis Andruet**, artiste très connu dans la région genevoise, né en 1923, qui réside à Veyrier / GE.
- le fonds **André Aeberhard** (1920 – 2003), avec une œuvre remarquable et appréciée de nombreux collectionneurs romands, don de son épouse.

- le fonds **Henri Eggimann** (1889 – 1968), don de ses deux filles Mmes Denise et feu Paulette Eggimann.

- le fonds **Pierre Monnerat** (1917 – 2006), don de Mme Wilhelmine Monnerat.

- le fonds **Albert Enz** (1909 - 1982), don de feu Mme Pierrette Enz.

- le fonds **Thérèse Martin (1933)**, artiste de renommée internationale partageant sa vie entre ses ateliers de Lausanne et de Châteaurenard (F) ; l'artiste a déjà offert quelque 800 œuvres, ne conservant que les travaux réalisés au cours de ces dix dernières années.

- les aquarelles d'**Alfred Huguenin** (1911- 2001), don du neveu de l'artiste, le professeur Jean-Pierre Zryd.

- quelque 300 études, aquarelles et croquis de **Claire Weber** (1897-1976), don de sa belle-fille Mme Odile Gendry Weber.

- un ensemble important de travaux sur papier (environ 300 œuvres : dessins, aquarelles, gravures, lithographies, ...) de **Christiane Cornuz – Molles** (1934 – 2005) ; donation faite par ses petits-enfants.

- le fonds **Nanette Genoud** (1907-1987) ; donation de la fille de l'artiste ; le fonds comprend quelques huiles, une cinquantaine d'aquarelles, plusieurs centaines de dessins et d'esquisses, plusieurs centaines de lithographies, un dossier de presse et divers documents personnels.

### Nous avons besoin de votre collaboration :

**La fondation doit impérativement déménager 7000 tableaux avant le 30 juin 2013 !**

**Priorité absolue pour début 2013 : connaissez-vous dans l'arc lémanique un bâtiment qui pourrait être acheté rapidement afin de l'aménager, dans le but d'entreposer (puis d'exposer) dans de bonnes conditions (température, hygrométrie, sécurité) les quelque 7'000 œuvres conservées par la Fondation ?**

**Souhaitez-vous soutenir la Fondation** en l'aidant à constituer le capital de base indispensable pour disposer des fonds propres nécessaires à l'acquisition d'un tel bâtiment ? Au besoin, un bulletin de versement (CCP 12-743-5) vous sera envoyé sur simple demande.

**Connaissez-vous un artiste romand de qualité dont l'œuvre risque d'être dispersée ou détruite ?**

Avez-vous une suggestion constructive à transmettre aux responsables de la Fondation ? Votre partenariat sera très apprécié.